



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION
TENUE LE 9 NOVEMBRE 2020 SUR TEAMS

Présences : Monsieur Sébastien Turner, parent
Madame Johanne Trudeau, sgd
Madame Line Parent, parent
Monsieur Jean-Sébastien Motard, parent (retard)
Monsieur Valery Chuante, parent
Monsieur Dominic Loiselle, enseignant
Madame Michèle Lepage, éducatrice spécialisée
Madame Manon Riverin, parent
Monsieur Martin Herteleer, parent.
Madame Émilie Aganier
Madame Josée Pomminville, enseignante
Madame Paula Dias

Absences :

La direction était présente : Christiane Perron

1. Accueil et vérification du quorum

Le quorum étant atteint, Monsieur Sébastien Turner souhaite la bienvenue et ouvre la réunion à 19 h 00.

2. Période questions du public

Aucun public.

3. Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Sébastien Turner fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Madame Line Parent et appuyé par Monsieur Dominic Loiselle d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

CE-20-21-015

4. Adoption du procès-verbal du 19 octobre 2020

Il est proposé par Madame Michèle Lepage et appuyé par Madame Manon Riverin d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 19 octobre 2020 tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

CE-20-21-016

5. Suivis au procès-verbal du 19 octobre 2020

5.1 Règles de régie interne : à l'ordre du jour

5.2 Budgets

Faisant suite à la dernière rencontre la direction a vérifié les déficits des années antérieures :

En 2016-2017 (22751)

En 2017-2018 : (36 859)

En 2018-2019 : 0

En 2019-2020 : (21 354)

En 2020-2021 : La direction présente les surplus et déficits reçus pour l'année 2019-2020. Les surplus permettent de résorber le déficit accumulé. Cependant, le Centre de ressources a permis à toutes les écoles en déficit de remettre les compteurs à zéro étant donné les activités non réalisées en 2019-2020.

5.3 Covid :

La direction explique comment s'est déroulé la fermeture d'un groupe dans l'école. Les enfants ont reçu un enseignement virtuel à raison de 13h00 par semaine incluant les périodes de spécialités. La difficulté présentée réside pour les places accordées dans l'autobus sans toujours être respectées. Lors du retour en présentiel, enfants et enseignants étaient contents de se retrouver. Selon la perception de quelques parents, il semble y avoir une certaine disparité dans le soutien et contenu des plans de travail fournis par les enseignantes. Il y a reconnaissance de l'apport extraordinaire d'une enseignante. Généralement, lors du retour en classe, les enseignants mettent en place des moyens (récupérations, retours en groupe) pour soutenir les enfants dans la consolidation des apprentissages.

Concernant le port du masque par les parents à l'extérieur, le personnel sensibilise par l'affichage mais n'est pas en posture de l'imposer.

5.4 Fonds à destination spéciale

Une demande a été faite concernant l'utilisation du fonds F3333. Une facture a été remboursée pour l'achat d'une tablette électronique, d'un clavier et d'un crayon pour la somme de 2036,17 avec remboursement de TPS et TVQ au montant de 143,24.

Afin de terminer les besoins de la cour d'école, une liste a été faite et une demande de soumission auprès de la compagnie ayant fait le lignage sur la cour est sur la planche de travail pour la création de cibles sur le grand mur de la petite cour. La direction explique les démarches faites auprès du généreux donateur de l'an dernier afin d'éliminer le malaise de transformer la somme reçue pour un objectif

différent. Le donateur accorde toute sa confiance au conseil d'établissement et son seul souhait est que les enfants aiment venir à l'école.

En 2021 les dons reçus ou prévisibles à ce jour.

F 3620 600\$ pour les finissants. Un résiduel de 244\$

F 3401 500\$ pour aide spéciale

F 3520 500\$ pour la bibliothèque

F3333 2000\$ à venir pour la fin de l'année et les activités extérieures.

6 Mot de la direction

6.1 Règles de régie interne

Les membres échangent quant au contenu du document.

Il est proposé par Monsieur Dominic Loiselle et appuyé par Madame Michèle Lepage d'approuver les règles de régie interne pour l'année 2020-2021 tel que présentées en essayant, dans la mesure du possible, de terminer les séances à 21h00. Un rappel vers 20h45 aiderait à structurer le temps et à prioriser les sujets non traités.

Approuvée à l'unanimité

CE-20-21-017

6.2 Plan pour contrer l'intimidation

La direction présente le document préparé par l'équipe de NDA par un plan détaillé et par une synthèse présentée à l'agenda de chaque élève.

Il est proposé par Madame Michèle Lepage et appuyé par Madame Paula Dias d'approuver le plan pour contrer l'intimidation et sa synthèse pour l'année scolaire 2020-2021.

En ce qui concerne la cyberintimidation, il ne semble pas y avoir recrudescence à NDA malgré l'utilisation accrue du virtuel.

Approuvée à l'unanimité

CE-20-21-018

6.3 Bibliothèque

La direction explique les démarches qui se poursuivent pour les rénovations à faire pour la bibliothèque.

- Nous avons reçu un écrit de la direction générale nous permettant d'utiliser les 2 locaux du sous-sol en spécifiant qu'ils ne seront pas utilisés comme locaux de classe.
- Une rencontre du comité bibliothèque a défini les besoins et un plan a été fait.
- Madame Vincent et Monsieur Mérino du service des ressources matérielles sont venus à l'école pour préciser les besoins afin de faire une évaluation plus juste. Selon eux, comme les travaux ne sont pas

majeurs, il serait probablement possible d'y donner suite durant l'année.

6.4 Normes et modalités

La direction présente les documents ajustés selon les modifications faites au régime pédagogique. Les documents seront déposés sur le site de l'école et les parents seront informés afin qu'ils puissent les consulter.

6.5 Formation obligatoire des membres du C.E

Plusieurs informations ont déjà été présentées par le président lors de l'Assemblée générale des parents. Chacun pourra prendre connaissance du contenu des documents afin de revenir ensemble ultérieurement sur les rôles et responsabilités de chacun pour une compréhension commune.

7 Mot du représentant au comité de parents

La rencontre a porté sur les trois journées pédagogiques additionnelles et les propositions des dates. Les frais de garde pour ces trois journées ne seront pas imputés aux parents.

Une consultation quant au calendrier scolaire est en cours. Une réponse des parents est attendue avant le 2 décembre.

Nous avons reçu un lien concernant des ressources ou des consultations entre parents d'enfants HDAA, il sera disponible dans l'info-école.

8 Mot de la représentante au service de garde

Le guide du service de garde sera présenté à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

9 Mot de la représentante du personnel de soutien

Tout se passe bien.

10 Mot des représentants des enseignants

Une réflexion est en cours concernant les dates les plus favorables pour fixer les 3 journées pédagogiques additionnelles.

11 Mot de la représentante des professionnelles

Nous priorisons les formations offertes aux professionnels pour mieux soutenir les enfants en situation d'anxiété.

12 Mot des représentants des parents

Ça va.

13 Mot du président

Chapeau à toute l'équipe!

14 Autres sujets

15 Levée de la séance

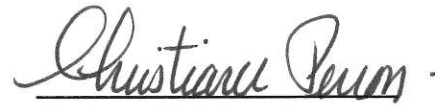
Il est proposé par Madame Michèle Lepage et appuyé par Madame Line Parent de lever la séance à 20h15.

Approuvée à l'unanimité

CE-20-21-019



**Monsieur Sébastien Turner
Président**



**Madame Christiane Perron
Directrice par intérim**